

Monsieur Gérard CASTILLON  
21 Place du Docteur QUEINNEC  
56140 Malestroit

**Monsieur Bruno GICQUELLO**  
**Mairie de Malestroit**  
**56140 MALESTROIT**

**Lettre remise en Mairie contre récépissé**

Malestroit, le 4 février 2015

**Objet : Démission du Conseil Municipal**

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous informer, par la présente, de ma décision de démissionner de mes fonctions de conseiller municipal à compter de ce jour pour les raisons exposées ci-dessous.

Lors de mon premier mandat (2007-2008) et de mon deuxième mandat (2008-2014), j'ai eu à cœur de contribuer activement à mener à bien deux projets, à savoir :

- **Amener la Mairie de Malestroit à renoncer au projet de Musée de la Mode et du Costume**, qui était un gouffre financier pour la commune, et trouver une solution de rechange qui satisfasse la population et nous permette, sans pénalité, de faire face aux engagements financiers de la municipalité précédente sur ce projet. Nous avons pu, pendant mon deuxième mandat, faire un bon travail de collaboration avec l'équipe en place, avec lesquels nous avons trouvé une excellente alternative pour ce projet, qui a recueilli l'enthousiasme de l'ensemble des conseillers qui y ont tous participé : **la création du centre culturel du « Pass temps »**. Il s'agit d'une réalisation architecturale dont la commune peut être fière, un outil culturel fantastique et un vecteur à la fois fédérateur et convivial pour la population.
- **La création d'une piscine intercommunale couverte à Malestroit**, qui était une demande constante et récurrente de la population, et une nécessité pour nos établissements scolaires. Malgré des résistances importantes pour ce projet au sein du conseil communautaire, ce projet est désormais acté et emporte l'adhésion de tous. La piscine est actuellement en voie de réalisation.

A la suite des élections municipales qui se sont tenues en mars 2014 je suis resté dans la nouvelle équipe, espérant faire bénéficier celle-ci de mon expérience et lui transmettre ma connaissance des dossiers en cours.

A l'occasion de ce troisième mandat, **j'espérais pouvoir continuer à travailler dans des commissions ouvertes**, donnant aux élus l'opportunité de discuter ensemble des divers projets de la commune et de prendre les décisions de manière collégiale et éclairée, la réflexion de tous permettant, seule, de trouver les meilleures solutions pour Malestroit.

**Après plusieurs mois passés au sein de cette nouvelle formation, je me suis aperçu que celle-ci avait décidé de travailler en comités restreints, en dehors des commissions municipales, ces dernières étant réduites à quelques conseillers (leur accès est donc fermé à la plupart des membres du conseil) et en tout état de cause rarement réunies. En l'absence de tout travail suivi en commission, nombre de conseils municipaux se terminent désormais par des huis clos pour aborder des questions pourtant importantes pour la commune et qui n'ont pas pu être traitées en commission, faute de réunion des conseillers.**

Ainsi, la procédure de huis clos, par nature exceptionnelle, tend à devenir la procédure usuelle pour évoquer les problèmes de la commune.

**Force est encore de constater que la plupart des décisions importantes sont prises à l'avance par l'exécutif, au gré des événements, sans que celui-ci n'ait abordé les questions en amont, et encore moins leurs répercussions.** Ces décisions, sont ensuite actées par un vote automatique et unanime des 16 membres de la majorité municipale. Malheureusement, dans cette méthode de travail, il manque l'étape indispensable de la réflexion et de la discussion collégiale préalable, qui permettrait un réel vote éclairé, lors de la réunion mensuelle du conseil municipal.

**De plus, la nouvelle équipe a unilatéralement décidé de s'exclure quasi totalement des instances de la Communauté de Communes, où pourtant se traitent la plupart des services rendus à la population.** Or, dans le contexte actuel de mutualisation des moyens, de restrictions budgétaires, et de multiplication des transferts des compétences des Communes vers la Communauté de Communes, il est extrêmement important, pour ne pas dire crucial, que la commune de Malestroit assume ses fonctions en participant activement aux décisions et aux orientations de la politique de cette Communauté.

En outre, et à mon grand étonnement, je me suis aperçu, en assistant au dernier Conseil Communautaire à Saint Congard, qu'aucun conseiller communautaire de la municipalité de Malestroit n'avait posé sa candidature pour participer aux travaux de la commission de pilotage de la construction de la piscine. Un tel comportement est particulièrement révélateur du défaut d'implication de la nouvelle équipe dans les dossiers en cours à la Communauté de Communes et notamment ceux qui concernent directement notre commune.

En raison des nombreux dysfonctionnements affectant le conseil municipal de Malestroit, et étant dans l'impossibilité d'exercer mes fonctions dans des conditions propres à servir la population comme il conviendrait, c'est à mon grand regret que je vous informe de ma décision de démissionner de mon mandat de conseiller municipal de Malestroit, fonction qui m'était chère et que j'avais pris à cœur d'exercer, sans parti pris, depuis huit ans.

Veillez croire, Monsieur le Maire, en mes meilleurs sentiments.

Gérard CASTILLON